



N° SAU/062 - 15 février 1964

LE SALUT DES NON-MUSULMANS d'après GHAZALI

R. Caspar

Abû Hâmid al-Ghazâlî est un des plus grands penseurs religieux de l'histoire musulmane. Il naît à Tûs dans le Khorâsân en Iran (450 de l'hégire / 1058 de l'ère chrétienne). Après de brillantes études à Nishapûr, vers 34 ans, il est placé à la tête d'une importante école de Bagdad, la Nizâmiyya, où son enseignement connaît un succès considérable. Estimé du Calife, entouré d'une vénération universelle, il est "l'honneur de la religion", selon le titre dont on le gratifiait. En pleine gloire, il quitte brusquement sa chaire et disparaît de la scène publique. Pendant dix ans, il vit dans la retraite et son souvenir est alors entouré d'un halo de "mysticisme". En 1106 il reprend son enseignement, mais à Nishapûr. Peu après c'est la retraite définitive et sa mort à Tûs en 505 de l'hégire / 1111 de l'ère chrétienne.

Le jugement du monde musulman à son endroit reste toujours celui porté par Ibn al-Subkî, plus de deux cent cinquante ans après la mort de Ghazâlî : "S'il y avait eu un prophète après Mahomet, c'eût été certainement al-Ghazâlî". Une tradition, citée par ce même historien, rapporte un rêve d'al-Shâdhilî, mystique du siècle précédent : "Le Prophète mettait au défi Moïse et Jésus de trouver parmi leur peuple un juste comparable à al-Ghazâlî ; ceux-ci s'en reconnaissaient incapables".

Les orientalistes et les chrétiens ont toujours eu beaucoup de sympathie pour cette personnalité religieuse dont l'envergure fut exceptionnelle : elle fut estimée et même admirée. Les études faites sur cet auteur et sur ses oeuvres sont très nombreuses.

Ghazâlî a beaucoup écrit, luttant contre les "falâsifa" (philosophes d'expression arabe et d'influence musulmane, en terre d'Islam), militant pour l'intégration des valeurs "mystiques" (soufisme) dans l'orthodoxie musulmane. "L'apport essentiel de Ghazâlî, dit le P. Anawati, c'est peut-être (précisément) d'avoir intégré d'une façon organique, et donc d'avoir fait accepter par l'enseignement officiel, le sùfisme et tous les éléments d'ordre affectif qui l'animent. On pouvait dorénavant en Islam aimer Dieu sans avoir à s'en disculper ou à s'en cacher"¹.

Parmi ses écrits, son ouvrage ascético-mystique, intitulé "Revivification des sciences de la religion" (Ihyâ' `ulûm ad-dîn), demeure fondamental et l'un des livres les plus importants de la pensée musulmane. Cependant le texte célèbre sur le salut des non-musulmans cité ci-après n'est pas tiré de cette Somme mais d'une autre étude sur "le principe de distinction entre l'islam et l'impiété" (Fayçal al-tafriqa bayna al-islam waz-zandaqa). L'auteur y manifeste une grande largeur de vue et se rapproche,

¹ Cf. Anawati et Louis Gardet, "Mystique musulmane", Paris, Vrin, 1961, p. 50.

sur bien des points, de notre doctrine du "salut des infidèles", ou, comme on préfère le dire aujourd'hui, des "non évangélisés".

LE TEXTE ET SON CONTEXTE

Ghazâlî a composé cet ouvrage (Le Fayçal al-tafrîqa...) pour répondre à certains musulmans sunnites de tendance "intégriste", qui l'accusaient d'hérésie, voire d'infidélité, à cause de ses spéculations philosophiques ou théologiques. Il leur répond donc en définissant ce qu'est la foi et l'infidélité (kufr). Ce faisant, il prend soin de définir l'infidélité de façon restrictive. Pour lui on ne peut être taxé de "kufr" que si on nie une vérité fondamentale révélée par un prophète, sous tous ses aspects. On ne doit donc pas traiter d'infidèle un musulman qui prononce la shahâda (profession de foi musulmane). Les mutazilîtes (école de théologie en faveur du libre arbitre, entre autres tendances), par exemple, sont innovateurs mais non infidèles.

Les adversaires opposent alors à Ghazali deux hadiths qui "restreignent la miséricorde de Dieu". Le premier rapporte que Dieu aurait dit à Adam : "De ta descendance, 999 sur mille seront ressuscités pour le Feu". Ghazâlî répond que ces 999 n'iront qu'un court moment au Feu, pour se purifier, et qu'ils entreront ensuite au Paradis ; un seul sur mille ira en Enfer éternellement. Il rapporte un autre hadith où Aïcha aurait vu Mahomet en prière, environné de lumière : c'est que Gabriel lui aurait annoncé que plus de 14 milliards de ses fidèles seront sauvés ; comme sa Communauté n'atteindra jamais ce nombre, on le complétera avec des non-musulmans.

C'est là que commence la première partie du texte sur le salut des non-musulmans :

"Ce (hadith) et d'autres semblables, qui indiquent l'amplitude de la miséricorde du Très-Haut, sont nombreux. Et ceci, dans le cas de la Communauté de Mahomet - Que la prière et le salut soient sur lui. Et moi je dis que la miséricorde (divine) englobe un grand nombre de Communautés antérieures, même si la plupart de leurs membres seront présentés au Feu, soit légèrement, le temps d'un clin d'œil ou un moment, soit pour une certaine durée, au point qu'on peut leur appliquer le nom de "résurrection pour le Feu". Bien plus, je dis que la plupart des Chrétiens byzantins et des Turcs² de notre temps sont englobés dans la miséricorde divine, si Dieu le veut ; je veux dire : ceux qui sont dans les (régions) byzantines et turques les plus éloignées (de nous), et auxquels n'est pas parvenu l'appel (à embrasser l'Islam). Car Byzantins et Turcs sont (à classer) en trois catégories : une catégorie que n'a pas du tout atteint le nom de Mahomet - Que la prière et le salut soient sur lui - : ceux-là sont excusables. Une autre catégorie (est celle) à laquelle est parvenu le nom de Mahomet (...) ainsi que sa qualité (de prophète) et les miracles qu'il a accomplis : ce sont ceux qui sont voisins des pays musulmans et même qui sont mêlés aux musulmans ; ceux-là sont les infidèles égarés (litt. déviés de la ligne droite). Une troisième catégorie, entre les deux degrés précédents, est celle de ceux à qui est parvenu le nom de Mahomet (...), mais non sa qualité et son attribut (de prophète). Au contraire, ils ont entendu aussi, depuis leur enfance, qu'un fieffé menteur, un simulateur, dont le nom est Mahomet, a prétendu être prophète - comme nos enfants ont entendu (dire) qu'un fieffé menteur, appelé al-Muqaffa³, suscité par Dieu, a porté le défi en se disant faussement prophète. Ceux-ci, à mon avis, sont dans le cas de la première catégorie. En effet, ces derniers (ceux de la première catégorie) n'ont pas entendu parler du nom de Mahomet, mais ils n'ont pas non plus entendu qu'on lui attribuait les qualificatifs contraires aux siens. Et ceux dont nous parlons (ceux de la troisième catégorie) ont entendu qu'on lui attribuait ces qualificatifs contraires aux siens. Or cela ne suffit pas à mouvoir le mobile de la réflexion sur le sujet d'enquête".

Puis Ghazâlî s'en prend au deuxième hadith restreignant la miséricorde de Dieu. C'est le célèbre hadith : "Ma Communauté se divisera en plus de 70 sectes, dont une seule sera sauvée". D'après Ghazali, les recensions de ce dit varient : "Une seule sera perdue" : Ou bien, il faut comprendre : une seule sera sauvée en allant directement au Paradis et sans avoir besoin d'intercession.

² Les "Rûms" sont, dès le Coran, les Byzantins, héritiers de l'Empire romain. Quant aux Turcs, ils sont encore en majorité non-musulmans au Vè/XIIè siècle.

³ En fait Ibn al-Muqaffa, mazdéen converti, suspect d'être retourné au mazdéisme, exécuté en 139/757. Célèbre prosateur connu, entre autres, par les fables de "Kalila et Dimna".

Chazâlî conclut qu'une seule secte ira au feu éternel : c'est celle de ceux qui traitent Mahomet de menteur. De là, il passe aux Communautés non-musulmanes :

"Quant aux autres Communautés, celui qui, parmi elles, traite Mahomet de menteur, après avoir entendu parler (litt. : après qu'ait frappé son ouïe), selon une tradition bien attestée, de l'apparition (litt. : de la sortie) de Mahomet, de sa qualité (de prophète) et de ses miracles extraordinaires, comme la fente de la lune, la louange (proférée par) les cailloux, le jaillissement de l'eau entre ses doigts et le Coran inimitable, grâce auquel il a défié les gens d'éloquence, impuissants (à l'imiter), si donc il a entendu parler de cela et qu'il s'en soit détourné et se soit éloigné, sans y réfléchir et s'empresse d'y assentir, celui-là est le négateur, le menteur : c'est l'infidèle. Mais ne sont pas compris dans ce cas la plupart des Byzantins et des Turcs dont les pays sont éloignés des pays des musulmans. Au contraire, je dis que, si quelqu'un a entendu parler de cela, il faut absolument que le mobile de la recherche soit suscité en lui, pour tirer au clair si la chose est bien réelle (litt. : la réalité de la chose), dans le cas, du moins où il fait partie des gens religieux et non de ceux qui aiment mieux la vie de ce monde que la vie future. Car, si ce mobile n'est pas suscité en lui, c'est parce qu'il ne compte (litt. : ne s'appuie) que sur la vie de ce monde, qu'il est vide de la crainte (de Dieu et de l'Enfer), et (ne donne pas) d'importance à la question religieuse. C'est cela l'infidélité. Si le mobile est suscité en lui et qu'il renonce à cette enquête, c'est aussi de l'infidélité. Au contraire, celui qui, parmi les gens de toute religion, a foi en Dieu et au Dernier Jour, ne peut pas faiblir dans cette recherche, après que lui sont apparus les indices (de l'apparition d'un prophète) évoqués par les miracles (litt. : les causes extraordinaires). S'il s'y emploie en réfléchissant et en cherchant, s'il n'y renonce pas, et que la mort l'atteigne avant qu'il ne soit arrivé à la vérité complète, celui-là aussi sera pardonné et bénéficiera ensuite de la vaste miséricorde (de Dieu). Elargis donc la miséricorde du Très-Haut et ne mesure pas les choses divines aux étroites mesures officielles".

REFLEXIONS SUR CE TEXTE

La première partie de ce texte est la plus connue. Ghazâlî y admet que la plupart des Byzantins et des Turcs de son temps seront sauvés, du moins ceux qui n'ont pas entendu parler de Mahomet : c'est la première des trois catégories. Seuls seront condamnés au Feu éternel ceux de la deuxième catégorie, qui vivent proches des pays musulmans ou mêlés aux musulmans, et qui, de plus, ont eu une parfaite connaissance de Mahomet, de ses qualités et de ses miracles. La troisième catégorie, intermédiaire, est la plus originale. Il ne suffit pas d'avoir entendu parler de Mahomet, il faut encore que ce que nous appellerions "la présentation du message" soit faite de telle sorte qu'elle suscite une enquête sérieuse et objective sur le bien-fondé de la nouvelle révélation. C'est bien ce que nous disons pour englober dans le cas des "non-évangélisés" tous les non-chrétiens qui vivent à notre contact, musulmans ou athées modernes, marxistes ou non.

Chez Gazâlî, c'est la conséquence logique de sa doctrine sur la vraie foi, la foi "de certitude" (yaqîn) comme il dit souvent. Quiconque se dit musulman doit arriver à cette foi en décapant, par l'ascèse et la méditation, le miroir de son âme, son "cœur", pour que la vérité, c'est-à-dire l'islam, qui est inscrite dans la nature (fîtra) de tout homme, s'y reflète parfaitement. Cela vaut donc pour tout homme, Nous retrouvons ici la doctrine traditionnelle de l'Islam religion de la nature humaine (fîtra). Comme dit le célèbre hadith : "Tout homme naît musulman ; ce sont ses parents qui le font juif ou chrétien". Si donc chacun fait effort pour se débarrasser des erreurs transmises ou acquises, il retrouvera la vraie religion inscrite au cœur de tout homme, l'Islâm⁴. On voit que ces perspectives sont différentes de celles de notre théologie du salut des non évangélisés. Au lieu de partir de la notion d'une religion inscrite dans la nature, et malgré "l'âme naturellement chrétienne" de Tertullien, on met l'accent sur les lumières surnaturelles que Dieu donne, bien mystérieusement d'ailleurs, à toute âme de bonne volonté. Si l'on veut, on regarde en avant, tandis que l'Islam regarde en arrière. Mais, dans les deux théologies, on insiste sur le devoir de chercher sincèrement la vérité.

C'est sur cette exigence de réflexion, de recherche sur la vraie foi qu'appuie la deuxième partie de notre texte. On admirera cette conception de la foi comme une exigence, une tension, bien rare chez

⁴ Voir sur ce point Louis Gardet, "Les fins dernières selon la théologie musulmane", dans la Revue Thomiste, avril-juin 1957, pp. 256-257.

les auteurs musulmans traditionnels. Il serait facile de retourner le texte dans le sens chrétien. La théologie actuelle du salut des non-évangélisés insiste beaucoup sur la valeur salvifique de la recherche d'un vrai absolu⁵. On ne peut qu'encourager toute âme, "qui donne de l'importance à la question religieuse", à cette exigence d'un effort continu, même s'il n'aboutit pas, en cette vie, dans la recherche de la vérité religieuse.

PLACE DE GHAZALI DANS LA TRADITION MUSULMANE

Ghazâlî fait preuve, dans ce texte, d'une largeur d'esprit relativement rare dans la tradition musulmane. L'immense majorité des auteurs et de l'opinion pense que tout musulman sera sauvé, avec ou sans passage dans un enfer toujours temporaire, tandis que les non-musulmans, si vertueux qu'ils soient, seront condamnés. Cependant, on peut citer, dans le sens de Ghazâlî, avant et après lui, des autorités non négligeables :

- Le Coran : Plusieurs textes semblent bien indiquer que tout membre d'une religion révélée, surtout les Juifs et les Chrétiens, qui pratique sincèrement sa religion, sera sauvé (Coran 2,62.112 ; 5,69). Ces textes se situent au moment où Mahomet, arrivant à Médine, essaie de se concilier les "gens de l'Écriture" et leur propose un terme commun entre les trois religions (29,46). Après l'échec de cette tentative, il rompra avec eux et proclamera qu'il faut être musulman pour être sauvé (3,85). Logiquement, la tradition musulmane considérera que ce verset abroge les précédents. Mais certains commentateurs, tel Mohammed Abdouh, continueront à inter-prêter les versets abrogés dans le sens favorable à la bonne foi.
- La Tradition serait à étudier sous cet angle. Mais elle serait probablement assez négative et exclusiviste.
- Les Mu'tazilites (première école de théologie, du II^e au VI^e siècle de l'Hégire) sont en général tolérants envers les non-musulmans. Logiques avec leur doctrine que la raison peut et doit atteindre les vérités révélées, ils pensent que tout homme qui suit les principes de la raison et les met en pratique sera sauvé. Tandis que le musulman qui se contente de professer l'Islam sans pratiquer ses préceptes ira au Feu éternel. Leur position fera longtemps scandale.
- Les Ash`arites (école "orthodoxe", à partir du début du IV^e siècle) sont en général assez bornés et exclusivistes, en réaction contre les Mutazilites. Ghazâlî fait exception, mais également plusieurs soufis, tels Hallâj et les monistes pour qui tout est dans tout : "Je suis musulman, chrétien, mazdéen", dira Ibn Arabi. Mais, une fois de plus, cette tendance soufie aura sans doute influencé les manuels du conservatisme figé. Ainsi Bâjûrî (1783-1861 de notre ère) dira que les gens qui n'ont pas eu connaissance de l'envoi d'un prophète, avant ou pendant leur époque, seront sauvés.
- Mohammed Abdouh (réformiste égyptien, 1849-1905), en réaction contre le conservatisme figé et la doctrine du salut facile par la seule profession de foi, affirme que le musulman qui ne pratique pas les œuvres de la foi ira en enfer éternel, tandis que le non-musulman de bonne foi, qui pratique la morale révélée dans son Écriture, sera sauvé. C'est un des nombreux points où il reprend la doctrine des Mu'tazilites sans les nommer. Cela correspond à l'idée centrale de toute sa vie : lutter contre la foi servile (taqlid), qui n'entraîne pas de conséquences dans la vie morale. Son disciple, Rashîd Rida (1865-1935), d'ordinaire moins libéral et plus conservateur que son Maître, le suit sur ce point et déclare : "Il ne faut pas faire de la foi en Mahomet une condition du salut". Mais il se refuse à voir un musulman, même pervers, condamné au Feu éternel⁶.
- Les opinions contemporaines. Ceux qui vivent au contact des musulmans savent combien est profondément enracinée la conviction que seul le musulman sera sauvé. "Dommage que tu ne sois pas musulman", disent même certains musulmans, quand ils veulent du bien à un chrétien qu'ils estiment. Mais nous trouvons de plus en plus dans les milieux cultivés, l'opinion diffuse que tout homme de bonne volonté sera sauvé. C'est sans doute moins l'influence du Mu'tazilisme et de ses résurgences modernes que celle d'un certain indifférentisme ou syncrétisme religieux, venu du monde occidental. C'est peut-être aussi une réaction de la saine nature, qui pense difficilement que l'homme sincère et bon puisse être damné éternellement.

⁵ Voir le P. Congar, "Vaste monde, ma paroisse", Paris 1959, pp. 110-175.

⁶ Voir les textes en addenda.

ADDENDA

POSITION DES REFORMISTES, MOHAMMED ABDU (+ 1905) et RASHID RIDA (+ 1935)

Les textes qui suivent sont le commentaire du Coran (2,62) de ces deux auteurs, tel qu'il a été publié à l'époque dans la revue "al-Manâr"⁷. Leur optique est celle de la principale thèse du Réformisme : la vraie foi est celle qui fait agir en pratique. Elle ne peut être une "question de race" : il ne suffit donc pas de se réclamer nominale de l'islam pour être sauvé. Une foi sans oeuvres, m'âme musulmane, ne sauve pas ; par contre, une foi avec oeuvres, même non musulmane, peut sauver, Rashid Ridé est toutefois moins net que le cheikh Abdouh, Sa dernière remarque au sujet de la foi chrétienne ferme bien des portes : il faudrait en effet que les chrétiens pratiquent fidèlement leur religion mais seulement en ce qu'elle a de commun avec l'islam,

CORAN 2, 62 : "Ceux qui ont cru, ceux qui ont adhéré au Judaïsme, les Chrétiens et les Sabéens, ceux qui ont cru et fait oeuvre pie, auront leur récompense auprès de leur Seigneur, Nulle crainte sur eux. Ils ne seront pas attristés".

Commentaire du cheikh Mohammed Abdouh

L'auteur commence par rappeler que le décret divin, relaté au verset précédent (2,61), a frappé les fils d'Israël : Ils refusaient de croire aux signes de Dieu, transgressaient les limites de la loi, étaient hostiles à ses prescriptions, se révoltaient contre les exhortations. Si le discours coranique s'arrêtait là, il n'y aurait plus que la solution du désespoir aussi bien pour les Juifs que pour tout pécheur quel qu'il soit d'ailleurs. C'est pourquoi, dit le cheikh, le verset 62 a été révélé "à titre d'exception au verset précédent", car le comportement habituel de Dieu envers ses créatures ne change pas, ses justes décisions étant inaltérables. Puis, l'auteur continue :

"Ce verset, révélé en ce style merveilleux, englobant tous ceux qui ont adhéré à la guidance d'un prophète antérieur et se sont agrégés à une Loi céleste du passé a pour but de montrer que le châtement susdit, bien qu'il soit dit le résultat spécial de la faute des Juifs, ne les atteint que pour un crime qui peut être le fait de tous les peuples : pêcher gravement en transgressant les ordres divins et se plonger dans les plaisirs interdits. Donc quiconque fait les mêmes crimes qu'eux sera sous le coup du même châtement divin. En effet, Dieu n'a pas fait aux Juifs de tels reproches en raison d'une faute qui leur serait propre en tant que membre du peuple d'Israël ou de la religion juive, mais "en raison de leur désobéissance et de leur transgression" (2,61).

Les titres généalogiques des divers peuples, la religion qu'ils pratiquent, la communauté religieuse qu'ils adoptent, tout cela n'a aucune influence sur la complaisance ou la colère de Dieu ; l'importance ou l'infériorité d'un peuple n'y a aucun rapport. Au contraire, le pivot du salut (litt : du succès) et le moyen de gagner les biens de ce monde et de l'autre consiste seulement en la véracité de la foi en Dieu, de telle sorte que l'assentiment de foi se lève en l'âme (comme le soleil) à l'Orient de la preuve, et déborde dans le cœur de la source du sentiment profond. Il faut aussi que la foi en l'existence et aux attributs de Dieu soit pure du mélange de l'assimilation et de la représentation. La certitude de foi qui attribue les actes humains à Dieu doit aussi être pure de la tentation d'imagination. Le croyant doit s'élever par la foi au degré où il a conscience de la Majesté divine : s'il élève son regard vers la Dignité suprême, il ferme les yeux par crainte respectueuse et abaisse son regard, par humilité, vers la terre, lieu d'adoration. Quand il laisse aller son regard vers les biens dont Dieu lui donne la possession il ressent en lui la puissance qui vient de Dieu et y trouve force pour employer avec justice ce qui tombe en son pouvoir, sans franchir les limites qu'on lui a assignées ni rester en deça du but qu'on lui a fixé. Il est serviteur de Dieu seul maître de tout le reste. "

Commentaire de Rashîd Ridâ

⁷ Cf. Tafsir al-Manâr, t. I, pp. 333-339.

Le commentaire du cheikh Abdouh avait d'abord été enseigné oralement dans ses cours à Al Azhar. Puis il a paru dans la revue "al-Manâr" fondée par Ridâ en 1898, sous les auspices du cheikh Abdouh. Après chaque verset, Ridâ reproduisait le commentaire de son Maître et y ajoutait le sien, généralement moins "ouvert" que celui de Mohammed Abdouh. Le disciple continue donc :

"La foi que Dieu agréé est celle qui est pour son possesseur principe de rectification de sa conduite morale et source de bonnes oeuvres. Mais la foi a une autre acception : c'est assentir à la religion en général, c'est-à-dire croire en Dieu et croire que la révélation du prophète un Tel, par exemple, est vraie et n'est pas mensongère envers Dieu. Participent à cette foi les adhérents des sectes erronées de chacune des religions "célestes".

La parole de Dieu "ceux qui ont cru" désigne les musulmans qui ont suivi Mahomet et ceux qui le suivront jusqu'au jour de la Résurrection. On les appelle dans le Coran "les croyants" ou "ceux qui ont cru".

La parole "ceux qui ont adhéré au Judaïsme, les Chrétiens et les Sabéens" désigne les sectes d'hommes qui sont connus sous ces noms ou surnoms parmi ceux qui ont suivi les prophètes antérieurs : on a appliqué à certains l'expression de "juif" ou de "ceux qui ont adhéré au Judaïsme", à d'autres celle de "Chrétiens" et à d'autres celle de "Sabéens".

"Ceux qui ont cru en Dieu et au Dernier jour et fait oeuvre pie" : c'est une apposition à ce qui précède, c'est-à-dire ceux qui parmi eux ont cru à Dieu d'une foi authentique - cette foi a été expliquée et décrite précédemment - qui ont cru au Dernier Jour de la même façon - l'exégèse de ces deux objets de la foi a été fait au début de la sourate - et qui ont fait des bonnes œuvres qui les rendent eux-mêmes vertueux et rendent vertueux leurs rapports avec ceux qui vivent avec eux. Or les bonnes œuvres ne sont pas ignorées dans les traditions de ces peuples : leurs livres illustrent cela parfaitement.

Ainsi le verset est une application de la conduite habituelle de Dieu dans le traitement des communautés humaines d'autrefois ou d'aujourd'hui. Il correspond à ce que définit cette autre parole de Dieu : "Cela ne dépend ni de vos souhaits, ni des souhaits des Détenteurs de l'Ecriture. Qui fait un mal en recevra rétribution et ne trouvera, en dehors de Dieu, ni protecteur, ni auxiliaire. Quiconque, homme ou femme, accomplit les bonnes œuvres en croyant, tous ceux-là entreront au Paradis et ne sont pas lésés d'une pellicule de datte" (Coran, 4,123-124). Dès lors, il est évident qu'il n'y a pas de problème pour faire rapporter "ceux qui ont cru à Dieu et au Dernier Jour" au premier "ceux qui ont cru". Pas de problème non plus pour ne pas faire de la foi en Mahomet une condition (de la vraie foi). Car le discours coranique porte sur la façon dont Dieu traite chaque secte ou communauté croyant en un prophète et une révélation, en particulier toute religion qui pense que son salut (litt : son succès) dans l'au-delà se réalisera sans aucun doute parce qu'elle est musulmane, juive, chrétienne ou sabéenne, par exemple. Or Dieu dit que le "salut" ne sera pas le fruit des "races religieuses", mais uniquement le fruit de la foi authentique qui a emprise sur l'âme et des œuvres qui améliorent la condition des hommes. C'est pourquoi (le Coran) nie, que la question soit (résolue) aux yeux de Dieu selon les désirs des musulmans ou des Détenteurs de l'Ecriture. Il affirme au contraire qu'elle le sera d'après les actes vertueux accompagnés de la foi authentique".

Rashid Ridâ discute ensuite de la question des "gens de l'intervalle" (ahl al-fatra), c'est-à-dire des hommes qui ont vécu au moment d'une interruption dans l'envoi successif des prophètes, par exemple entre Jésus et Mahomet, et qui n'ont donc pas eu de prophète qui leur fut envoyé⁸. Il parle encore des Sabéens et des Chrétiens, puis il cite l'opinion de Ghazâli (rapportée plus haut) en ce qui concerne l'envoi du Prophète. L'auteur conclut quand à lui :

⁸ Cette question a été résolue de cette façon par les écoles théologiques et juridiques. Les Mu'tazilites et les Hanéfites disent que tout homme sera jugé suivant les principes moraux connus par la raison ; donc tout homme, quelle que soit sa religion, peut être sauvé ou damné. Les Ash'arites disent que seule la révélation fait connaître les principes moraux, donc seuls les membres des religions révélées, et surtout les musulmans, peuvent être sauvés. Ceux qui n'ont pas de révélation, comme les "gens de l'intervalle", sont condamnés.

"Voici mon opinion pour résoudre le problème du sens de ce verset selon ce qui vient d'être dit : les membres des religions divines - ceux que la prédication d'un prophète a touchés sous son vrai jour et avec sa condition, s'ils croient en Dieu et Dernier Jour, selon le mode authentique de croire qu'a exposé leur prophète, et accomplissent les bonnes œuvres, seront sauvés et récompensés auprès de Dieu. S'ils croient selon un autre mode, non authentique, comme le font les tenants de l'assimilation, de l'inhésion, de l'unification⁹, etc. ils n'obtiendront rien de ce qui a été promis. Au contraire ils recevront le châtement dont on les a menacés dans d'autres versets. C'est le cas de ceux qui croient en paroles mais sans œuvres. La foi authentique est celle qui a emprise totale sur le cœur, ainsi que sur la volonté qui meut les membres du corps à faire les œuvres... . J'ajoute ici à ce qu'on vient de dire ceci : toutes ces opinions et ces détails concernent seulement la réprobation en raison de la réponse ou de la non-réponse à l'invitation faite par les prophètes. On ne comprendrait pas que ceux qui n'ont pas été touchés par cette invitation, accompagnée ou non de sa condition, soient sauvés au même titre que ceux qui ont suivi les prophètes dans la vraie foi et les bonnes œuvres et qu'ils soient tous au Paradis. S'il en était ainsi, l'envoi des prophètes serait pire que l'absence d'envoi, en ce qui concerne la plupart des hommes. Ce qu'il faut comprendre, en accord avec les textes révélés, c'est que Dieu demandera compte à ceux que n'a touché aucune invitation selon le vrai, le bien et leur contraire, qu'ils auront compris et cru. On trouvera l'explication détaillée de tout cela dans un autre passage de ce commentaire".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--

⁹ "Assimilation" de Dieu à la créature, c'est l'anthropomorphisme. "Inhésion" ou inhabitation, localisation, c'est admettre que Dieu peut habiter la créature. "Unification", c'est-à-dire que Dieu et l'homme sont un. Ces deux derniers reproches s'adressent généralement aux chrétiens, avec leur foi en l'Incarnation, l'Union hypostatique, la grâce... et aussi à certains soufis, Hallāj et Ibn Arabi. Il faudrait donc que les chrétiens, pour être sauvés, croient en une religion chrétienne qui exclurait l'Incarnation et la divinité du Christ (N. D. L. R.)